

Ruhengeri, le 5/11/1957

/RECOMMANDÉ/



N° 3313/Just.1/02

A Monsieur A. LIEBAERT

B.P. 233 à

U S U M B U R A

Maitre,

Suite à votre lettre n° VP/JL/3476/3474 en date du 10 octobre 1957, j'ai l'honneur de vous faire parvenir sous pli:

- 1) l'original de l'ordonnance de vente publique signifiée au sieur P.K. MANDAVIA dès son retour de Dar-es-Salam le 4 novembre 1957.
- 2) Le chèque n° 499700 d'un import de 27.981,- frs émis par le sieur P.K. MANDAVIA en payement de la somme de 27.661 Frs + 320F.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de bien vouloir m'en confirmer réception.

Je vous présente, Maitre, l'expression de ma considération distinguée.

L'Huissier, LEHNEN P.--